



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 5 FÉVRIER 2024**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRÉSENTÉS : 03 ABSENT : 01</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 30 janvier 2024</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 12 février 2024</p>	<p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Étaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p><b>Étaient représentées :</b> Mme Vanessa PUT DE GIULI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Audine FRECKMANN</p>
---	--

**Délibération n°15**

**Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM**

**Objet : Création d'un atelier à destination d'un public de plus de 60 ans au Centre Socioculturel Éclat de Vie**

Jusqu'au 31 décembre 2023, un atelier « équilibre » animé par une intervenante professionnelle salariée de l'association « Dynamique Mercury-Verrens » était proposé par le CIAS Arlysère dans le cadre des animations seniors, à Ugine. Cet atelier est amené à être proposé, à compter de 2024, dans d'autres territoires.

Considérant la plus-value apportée par cette action et le nombre d'uginois inscrits sur cet atelier depuis 3 ans, la ville d'Ugine souhaite maintenir l'organisation de ce dernier dans le cadre de la programmation du Centre SocioCulturel (CSC) Éclat de Vie.

L'atelier serait ainsi proposé, dans un premier temps, du 7 mars au 27 juin 2024, chaque jeudi de 9h à 10h et réservé à un public de 60 ans et plus. Un bilan sera effectué à la fin de cette période de relance de 13 séances pour envisager la prolongation de cette action sur l'année scolaire 2024/2025 et suivantes.

Le CSC Éclat de Vie fera appel à l'intervenante professionnelle salariée de l'association « Dynamique Mercury-Verrens ». L'association produira un devis et une facture de l'activité à l'attention de la Commune.

Les participants devront adhérer au CSC Éclat de Vie et régler leur participation à l'atelier sur la base d'un tarif à la séance selon quotient familial.

Aussi, s'agissant d'une action nouvelle et spécifique, il convient de proposer une nouvelle grille tarifaire :

*Tarif à la séance :*

	Uginois	Extérieur
QF1	3,00€	5,00€
QF2	3,50€	5,50€
QF3	4,00€	6,00€
QF4	4,50€	6,50€
QF5	5,00€	7,00€

La Commission Municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve l'organisation de l'atelier équilibre présenté,**
- **Approuve la grille tarifaire proposée,**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce projet.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240205-20240205\_DE15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2024

Publication : 12/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

